



LA LETTRE DE SAVIGNY 2ème trimestre 2023

Mairie de Savigny sur Clairis

Tel : 03 86 86 32 09 – Fax : 03 86 86 41 19

Site internet : www.savigny-sur-clairis.fr

Courriel : mairie.savignysurclairis@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h – 15h à 17h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h – 15h à 17h

Permanences des élus :

Lundi : M. Bruno COUARD de 10h30 à 12h

Jeudi : Mme Louise CARTIER de 9h 30 à 11h30 et sur rendez-vous 06 14 03 86 35

Vendredi : M. Pierre PRUE de 10h30 à 12h

LE MOT DU MAIRE

Chers amis Savigniens,

Je vous attends nombreux, avec vos enfants, pour la commémoration du 8 mai, à 11h devant le monument aux morts. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

Cordialement.

Le Maire, Louise CARTIER

Evènements à venir

Chasse aux œufs de Pâques :

Après le succès de l'année passée, la mairie souhaitait organiser une chasse aux œufs mais l'association les Récréatives (association des parents d'élèves) nous a informés désireux d'organiser cette année cette manifestation à Savigny sur Clairis.

Pour ne pas faire de doublon la mairie laisse le soin à l'association de gérer la chasse aux œufs, le 8 avril 2023 de 15h à 16h30 à l'Espace de jeux Fernand Ponceau. La mairie prêtera la salle des fêtes et participera financièrement pour que cette chasse soit gratuite pour les enfants de Savigny même pour les tous petits pas encore scolarisés.

Repas des anciens :

Le repas aura lieu à la salle des fêtes le 27 mai 2023.

Ce repas est offert aux personnes âgées de 70 ans et plus résident sur la commune. Merci de vous inscrire avant le **5 mai 2023** auprès de la mairie.

Tel : 03 86 86 32 09 Mail : mairie.savignysurclairis@orange.fr

Point PLUi

Le bureau d'étude travaille sur la finalisation du zonage suite à la réunion du 10/01/2023, l'arrêté de projet sera délibéré au conseil communautaire du 26/05/2023. A partir de juin le dossier sera envoyé aux services de l'Etat (PPA) qui rendront leur avis dans un délai de 3 mois.

A partir de septembre, si l'Etat donne un avis favorable, s'ouvrira l'enquête publique après le rapport de cette dernière, se tiendra une conférence des maires.

L'approbation du PLUi se finalisera au 1^{er} trimestre 2024.

Travaux Station d'épuration

STATION D'EPURATION DU VILLAGE



Nous avons le plaisir de vous convier à l'inauguration de la nouvelle station d'épuration du bourg, **le jeudi 22 juin 2023 à 11 heures** sur place, suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes. Seront présents les représentants des organismes ayant apporté leur soutien financier : l'agence de l'eau Seine Normandie, à hauteur de 198 614 € et les services de l'Etat pour 75 116 €.

Pour assurer la pérennité des équipements, nous vous rappelons les bonnes pratiques à adopter, des déchets inopportuns étant trop souvent retrouvés au niveau des dégrilleurs. Ne doivent pas être jetés dans les toilettes :

- Les lingettes (même les dégradables)
- Les cotons-tiges
- Les tampons et protections périodiques
- Les rouleaux de papier toilette
- Les huiles et les graisses alimentaires
- La litière pour chat, etc...

Pour conclure hormis l'urine, les selles et le papier toilette, la cuvette des WC n'a pas vocation à recevoir d'autres déchets. Les canalisations et les stations d'épuration ne sont donc pas conçues pour traiter tous les déchets que nous venons de citer ci-dessus

Travaux divers

En raison de passages récurrents de véhicules motorisés dans le lit de la rivière au niveau de la rue du Lavoir, nous avons décidé d'utiliser les anciennes pierres du pont afin de stabiliser les berges qui malheureusement étaient très endommagées. Suite à cette pose le chemin communal n'est plus autorisé aux véhicules motorisés selon l'arrêté municipal n°2023/10.

Ecoulement des eaux pluviales lotissement de la Grande Bajoire :

Les 3 points d'amélioration proposés après la visite de l'EPAGE afin de réduire les risques d'inondation du lotissement ont été réalisés par la mairie.

Inscriptions pour la rentrée scolaire

Les inscriptions à l'école maternelle s'effectuent à la Mairie du domicile, dès à présent et jusqu'au 10 juin, pendant les horaires d'ouverture.

Veillez vous munir des documents suivants :

- Livret de famille, ou extrait d'acte de naissance
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé

Les préadmissions pour les Petites sections (nés en 2020) s'effectueront le mardi 23 et le jeudi 25 mai de 17h à 18h30 à l'école maternelle ou lors d'un rendez-vous pris préalablement.

Information

Nous, vous rappelons qu'une borne de récupération des textiles est installée Espace Fernand PONCEAU, près de la salle des fêtes. Cette borne a permis l'année dernière de recycler plus de 2 tonnes de textiles, soit 41 levées.

Destruction des chardons

Par arrêté préfectoral du 24/03/2011, la **destruction des chardons des champs est obligatoire sur l'ensemble du département de l'Yonne.**

Les occupants des terres infestées sont tenus de procéder à la destruction des chardons durant le printemps et l'été afin qu'elle soit terminée avant la floraison.

En cas de défaillance des occupants, le maire devra faire procéder à la destruction des chardons aux frais des intéressés qui sont en outre passibles de sanctions prévues par le code rural.

Rapports de bon voisinage

Bruit, civisme : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques etc, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts : le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, gaz et particules, dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE.

Nous vous remercions de bien respecter ces préconisations pour que chacun puisse profiter pleinement des beaux jours.

Etat-civil

Décès :

Danielle BERTHELOT le 15/02/2023

Infos et numéros utiles

UNA :

Tel : 03 86 97 72 22

Mail : contact@unagatinais.fr

O2 care services :

Service à la personne complet : Ménage, repassage, garde d'enfant, soutien scolaire, aide aux personnes âgées et jardinage.

Coordonnées : 02 43 72 02 02

Mail : www.o2.fr

Panneau pocket :

Rappel pour suivre en direct les informations de la commune, pensez à télécharger l'application panneau pocket.

France Alzheimer :

Tel : 03 86 48 12 51

Mail alzheimer89@yahoo.fr

Communauté de commune du Gâtinais :

Tel : 03 86 97 71 94

Mail : contact@gatinais-bourgogne.fr

Recette

Œufs de Pâques



Ingrédients :

180g de chocolat noir à 60%

Préparation :

1. Faites fondre le chocolat au bain-marie ou sur le feu doux dans une casserole. Faites attention de ne pas trop le monter en température.
2. Lorsque le chocolat est bien lisse, badigeonnez les moules d'une fine couche de chocolat, à l'aide d'un petit pinceau. Laissez refroidir et durcir à température ambiante.
3. Refaites fondre le restant de chocolat noir et badigeonnez les moules d'une deuxième couche de chocolat avec le pinceau. Laissez durcir au moins 2h au frais avant de démouler.
4. Démoulez délicatement les chocolats.
5. Faites chauffer une poêle 30 secondes sur feu vif et ôtez du feu. Déposez les chocolats quelques secondes pour fondre le pourtour.
6. Collez les coques pour former des œufs. Conservez les chocolats dans un endroit frais, entre 14 et 18°C.

Jeux

T	T	E	G	A	N	A	C	H	E	N	C
S	R	N	O	R	E	T	S	A	R	O	F
T	H	I	A	E	I	O	E	B	I	U	C
I	C	M	N	D	U	O	I	L	O	G	S
M	O	O	E	I	Y	F	N	A	V	A	E
U	N	R	O	S	T	X	W	N	I	T	U
L	C	B	S	A	S	A	O	C	D	I	Q
A	H	O	L	E	M	O	R	I	E	N	E
N	A	E	R	R	U	E	B	I	T	E	T
T	G	H	A	N	A	Q	R	A	O	N	Z
A	E	T	T	O	L	R	A	H	C	T	A
G	I	A	N	D	U	J	A	P	A	T	E

www.tortier06.com

AMER
ANTIOXYDANT
AZTEQUES
BEURRE
BLANC
BROWNIES
CABOSSE
CHARLOTTE

CONCHAGE
COTEDIVOIRE
FORASTERO
GANACHE
GHANA
GIANDUJA
NOIR

NOUGATINE
OEUF
PAQUES
PATE
STIMULANT
THEOBROMINE
TRINITARIO

• SUDOKU • GRILLE N°2 • MOYEN •

6			4					
4		8		1	6			7
	9	1	2					
						3	8	
3		7				5		9
	5	2						
					9	6	3	
9			7	6		2		4
					1			5

www.tortier06.com